



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E45370

VALABLE JUSQU'AU 18/09/2025

ÉDITÉ LE 29/07/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/01/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Raison sociale : BATIMENT QUALITE SERVICE

Sigle : BQS

58 RUE DE NANTERRE
92600 ASNIERES SUR SEINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Siret : 484 991 377 00058

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 21121300152

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F60962G1244000/001529947

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F60962G1244000/001529947

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Téléphone : 09 53 44 12 28

Portable : 06 62 20 22 08

Fax :

Site Internet :

E-mail : nkouira@bqs.fr

Responsabilité légale :

DE VISMES GILLES GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	16/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/07/2024
o Ventilation mécanique	16/07/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/07/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/07/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/07/2024
o Isolation des combles perdus	16/07/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.